

AA231

PERFECTIONNEMENT

2 jours 14 heures

1 850 €

Déjeuners offerts
Exonérés de TVA

Gérer les sinistres internationaux

De l'analyse au règlement

COMPÉTENCES VISÉES

- Vérifier la recevabilité de la déclaration de sinistre en situant l'accident dans son contexte juridique et économique.
- Identifier les informations utiles au traitement du sinistre.

PROGRAMME

REMARQUE : certains documents sont rédigés en anglais - bonnes notions recommandées

A. STRUCTURES D'UN PROGRAMME INTERNATIONAL (ET IMPACTS SUR LA GESTION DES SINISTRES)

1. Contexte et finalités d'un programme international
2. Contraintes d'un P.I.
3. Articulation police Master et police locale

B. STRATÉGIE DE GESTION (APPROCHE LOCALE ET/OU GLOBALE ?)

1. Coordination des différents intervenants
2. Outils de gestion du programme
3. Gestion des sinistres internationaux

C. RÉOLUTION DE PROBLÈMES TECHNIQUES PROPRES

1. Application des clauses DIC / DIL
2. Cohabitation de différents systèmes et pratiques marchés
3. Gestion des flux financiers

PUBLIC

- Chargés d'indemnisation en risques d'entreprises RC et DAB

PRÉ-REQUIS

Expérience professionnelle en gestion de sinistres entreprises. AA051

POINTS FORTS

Les applications pratiques permettent d'illustrer l'exposé du formateur qui présente préalablement les spécificités des sinistres internationaux.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance dommages entreprises, formateur expert de l'Ifpass.

SESSION(S) 2021

Dates disponibles sur le site www.ifpass.fr

Session(s) continue(s)

Disponible en régions sur demande

MÉTIERS VISÉS

05G - Gestion et indemnisation des sinistres complexes ou contentieux

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION DES ACQUIS

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques
- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation